

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire  
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes  
12255

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELLE MILON / M. PATRICK BORÉ**

**OBJET : Délégation officielle à Bruxelles - Belgique, du 6 au 7 juin 2018 - Ratification de la mission.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux relations internationales et européennes - interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le rapport qui vous est présenté a pour objet de valider les activités réalisées au cours de la mission à Bruxelles et les dépenses nécessaires à son organisation.

**DATES DE LA MISSION**

Cette mission s'est tenue du mercredi 6 au jeudi 7 juin 2018 (jours de transports compris).

**RAPPEL DE L'OBJET DE LA MISSION :**

- Rencontrer les collaborateurs de la Commission Européenne et de la Représentation Permanente de l'Etat français en lien avec les projets et enjeux d'actualité du territoire,
- Officialiser la présence à Bruxelles d'un collaborateur affecté au sein des locaux régionaux mutualisés avec plusieurs operateurs.

**LA COMPOSITION DE LA DELEGATION :**

Trois membres dont deux Conseillers départementaux, un agent de la collectivité :

- Patrick Boré, Premier Vice-Président, Délégué aux relations internationales, affaires européennes, actions humanitaires,
- Brigitte Devesa, Déléguée PMI, enfance, santé, famille.
- Linda Casta, Directeur adjoint aux relations internationales et aux affaires européennes

**LE CONTENU DE LA MISSION**

A l'issue d'un premier déplacement politique à Bruxelles en octobre 2015, la Présidente et le Délégué aux Affaires européennes ont souhaité que la collectivité soit représentée en permanence auprès des institutions européennes, afin de pouvoir défendre les intérêts du territoire au plus près des institutions européennes et d'identifier les possibilités de financements. Une réponse favorable a donc été donnée à l'invitation de la Région qui se proposait d'accueillir dans ses locaux la représentation permanente du Conseil départemental à Bruxelles ; l'agent chargé de cette mission est en fonction depuis le 18 janvier dernier.

La présence départementale permanente à Bruxelles a pour objectif d'être le *relais des intérêts et des projets de la collectivité et des acteurs du territoire des Bouches-du-Rhône.*

A ce titre, elle a pour mission au quotidien :

- d'augmenter et faciliter la captation de fonds européens par le Conseil départemental et par les acteurs du territoire,
- d'anticiper et, si possible, peser sur les évolutions réglementaires qui peuvent impacter le département,
- de contribuer à la mise en réseau de la collectivité départementale avec des collectivités ayant la même dynamique européenne, et présentes à Bruxelles.

Ainsi, le programme de la mission a été organisé autour de 2 axes principaux :

- *1<sup>er</sup> axe* : rencontrer les représentants de la « Représentation Permanente Française » et de la « Commission européenne » en charge de dossiers thématiques prioritaires pour le territoire départemental, tels que notamment la politique régionale et urbaine et les programmes de cofinancement relatifs à l'éducation et la jeunesse.  
Au cours de chacune de ces rencontres, un focus tout particulier a été opéré sur le calendrier et les modalités de lobbying à conduire dans le cadre de la future programmation budgétaire européenne qui couvrira la période 2021 – 2027.  
En raison du contexte concernant la priorisation des enjeux européens sur les thématiques sécuritaires et migratoires, et le retrait du Royaume-Uni, il est à craindre une diminution des budgets alloués à la France. Certains programmes pourraient en subir les conséquences, par exemple, la politique régionale avec une baisse de près de 5 % (soit 16 milliards de moins) impactant les équipements (FEDER), l'action sociale (FSE) ou encore les politiques agricoles (FEADER). Par ailleurs, sont également concernés la politique Jeunesse, notamment le programme Erasmus sur la mobilité des jeunes (alors que le territoire départemental est le plus dynamique en la matière) et les programmes liés à la Recherche.
- *2<sup>e</sup> axe* : se rendre pour la première fois dans les locaux mutualisés de la Région PACA, qui accueillent la collaboratrice du Conseil départemental, le représentant d'Aix Marseille Université et de Clusters régionaux. Ce fut ainsi l'occasion de visiter les locaux, de rencontrer la Directrice de la structure régionale, de travailler avec la collaboratrice départementale, et de conforter, y compris à Bruxelles, le jeu collectif entre partenaires régionaux.

Au bénéfice des considérations qui précèdent, dans le cadre de la politique publique de relations extérieures du Conseil départemental pour l'exercice 2018, je vous propose de :

- ratifier les moyens, actions et résultats mis en œuvre et réalisés au cours de cette mission,
- valider les dépenses qui ont été nécessaires au bon déroulement de cette mission, pour un montant de 3441 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

